

Procès Verbal de réunion du Comité National de l'ITIE

L'an 2013 et le Cinq Mars s'est tenue une réunion du Comité National de l'ITIE dans ses locaux et sous la présidence de Mr Sidi Ould ZEINE.

Etaient présents :

Ahmed Salem TEKROUR

Diagana Oumar

Mohameden Horma



Kemal Mohamedou

Mohamed Limam

Abdallahi Ould Hourmatallah

Aboubekrine Ould Abderrahman



Haroune Ould Ragel

N'dah Med Saleh

Mine Abdoullah

Teslem Moctar Semba

Sidi Abdel Ghoudouss Ahd Mekky

Cheriva Mint Baham Dite Khatou

Med Mahmoud Ould Dahi



Abdallahi Ould Moussa

Ahmed Zeidane

Med Fall Oumeir

Fatma Meinatt

Etaient présents aussi

Hamada Bakar

Bâ Papa Amadou

Constatant que le quorum a été atteint le Président a ouvert la séance et a soumis pour approbation l'ordre du jour suivant :



- 1) Compte rendu du Conseil d'Administration tenu à Oslo le 27 et 28 février 2013 ;
- 2) Travaux préparatoires des rapports 2010 et 2011 ;
- 3) Préparatifs de la 6<sup>ième</sup> Conférence internationale de l'ITIE.

**Le Comité a désigné pour la signature du procès verbal de cette réunion les membres ci-après :**

- Sidi Ould Zeïne
- Me Mine Abdoullah
- Mr. Mohamed Mahmoud Ould Dahi
- Mme Vatma Mint Meinatt
- Mr. Kemal Mohamedou
- Mr. Haroune Ould Ragel

**Concernant le premier point**, le Président a donné l'information de la suspension provisoire de la du statut de la Mauritanie comme pays conforme. Il a expliqué que cette décision ne doit pas être perçue comme une sanction pour le pays mais plutôt une mesure corrective provisoire. En effet, l'ITIE internationale considère que la Mauritanie est un pays membre très apprécié et respecté au sein de la famille ITIE.

Le Président a tout de même expliqué les raisons de ce retard accusé par rapport au délai de publication du rapport 2010 et a fait remarquer que :

- La restructuration, en début d'année des instances nationales de passation de marché, d'une part, et la lourdeur des procédures de la Banque Mondiale, d'autre part, sont les principales causes de ce retard.

Les membres ont quand même été réconfortés du fait du caractère provisoire (jusqu'au 30 juin 2013) de cette mesure prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Oslo (Norvège), d'une part, et par la possibilité confirmée de commencer la publication des rapport avant même la tenue de la conférence internationale de l'ITIE de Sydney, d'autre part.

Le Président a tout de même énuméré les facteurs qui ont concouru au retard accusé par rapport à ce deadline notamment :

- La lourdeur des procédures de la Banque Mondiale ; et
- La mise en place des Commissions spécialisées de marchés.

Après un échange fructueux sur cette question, les membres du Comité national ont recommandé que la publication des rapports doit être prise en charge, dorénavant, par l'Etat afin d'éviter les procédures assez longues des bailleurs de fonds qui s'avèrent parfois pénalisantes. Ils ont engagé le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires afin que cette recommandation soit prise en compte par le Gouvernement pour éviter de pareils retards.

**En ce qui concerne le second point**, le Président a informé les membres du Comité national de la sélection par la commission des Marchés Secteurs Souveraineté du Bureau d'étude Fair Links qui aura en charge de publier les rapports 2010 et 2011 et dont le contrat est en cours de validation pour signature.

Il les a informés que ce bureau se rendra en Mauritanie du 16 au 13 mars pour assurer les travaux préliminaires à la publication des rapports.

Le Comité national a désigné une Commission chargée, en concertation avec les différentes entreprises et les administrations concernées par la déclaration, de définir les périmètres de matérialité des

